

Votre amicale

lundi 4 juin 2018

Avec le soutien de la CNL, votre amicale défend vos droits de locataire.



- Pour une baisse des loyers et des charges
- Contre les expulsions non justifiées
- Pour un meilleur cadre de vie

LA CNL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Confédération Nationale du Logement est une association agréée de consommateurs. C'est la première association de défense des droits des usagers du logement.

La CNL est présente dans 21 régions, organisée en 89 fédérations départementales, qui regroupent 4 600 amicales de locataires. Elle compte plus de 70 000 familles adhérentes.

L'association siège dans toutes les instances nationales et locales de concertation et de médiation en matière de logement, de la consommation et de la politique de la ville.

LA CNL, QU'EST-CE QU'ELLE FAIT ?

Les amicales CNL effectuent des contrôles de charges locatives et obtiennent des remboursements pour les locataires. Elles participent à des réhabilitations sans augmentation de loyers. Elles accompagnent les habitants en situation de surendettement pour trouver des solutions durables.

Autant d'exemples concrets de leurs actions au quotidien !

**Avec la CNL, votre amicale agit collectivement,
pour préserver les droits de chacun.**

Adh rez maintenant   votre amicale de quartier



Cliquez pour agrandir
